



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

**Aperçu stratégique – Actualisation de la SCN
Réunion des présidents et des secrétaires
30 septembre 2003**

RÉSUMÉ :

Le présent document de travail donne un aperçu de plusieurs thèmes clés que les personnes contribuant au renouveau de la SCN devraient garder à l'esprit. Cette énumération n'a pas l'ambition d'être exhaustive et ne doit en aucun cas limiter l'inclusion d'autres facteurs que les membres du Comité consultatif jugeront dignes d'être retenus. Le texte, les statistiques et les questions fournissent de la matière utile sur le plan qualitatif et quantitatif et servent de catalyseur dans les discussions entourant la réforme de la SCN. Il y a lieu de faire remarquer que beaucoup de ces thèmes sont interdépendants et que leur ordre d'apparition est purement arbitraire. Les thèmes traités sont énumérés ci-dessous :

- Commerce : international et intérieur
- Innovation : diversification et convergence
- Démographie : vieillissement des populations, productivité et bénévolat
- Pays en développement : engagement et inclusion
- Développement durable : citoyenneté, économie et environnement
- Normes et évaluation de la conformité : coopération et concurrence
- Réforme de la réglementation : sécurité et souplesse
- Engagement des citoyens : information et confiance.



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

Commerce : international et intérieur

- Au cours des deux dernières décennies, le Canada a fait de plus en plus fond sur l'expansion du commerce international. Cette croissance a été favorisée par l'élaboration et l'essor d'accords commerciaux à l'échelon international (par ex., l'Organisation mondiale du commerce (OMC)) et aux paliers régional et bilatéral (par ex., ALENA, ZLÉ Canada-Costa Rica, ZLÉ Canada-Chili, etc.).
- Sur le plan international, la profondeur et l'étendue des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) prévue en janvier 2005 (830 millions de citoyens et un PIB de 19,7 billions de dollars), l'élargissement de l'Union européenne (mai 2004 - de quinze à vingt-cinq membres comptant environ 450 millions de citoyens) et les engagements continus de l'APEC constituent d'importantes considérations de la politique commerciale.
- Sur le plan national, le commerce intérieur demeure une composante clé de l'économie canadienne. Un élément central de l'environnement du commerce intérieur est la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), une entente souscrite volontairement parmi les gouvernements provinciaux et territoriaux conçus pour stimuler un marché intérieur ouvert, performant et stable.
- Les débats actuels sur la politique internationale et intérieure portent sur plusieurs questions incluant la diversification des flux des échanges commerciaux du Canada (c.-à-d. diminuer la dépendance du Canada des marchés américains), un approfondissement des relations commerciales Canada-États-Unis (par ex., union douanière), les considérations relatives aux impacts environnementaux et sociaux du commerce (par ex., pollution, travail des enfants, changement climatique, responsabilité sociale des entreprises, etc.), la nécessité d'associer les économies en développement dans des relations commerciales appropriées, la mobilité de main-d'œuvre et la transférabilité et (ou) la reconnaissance des titres de compétence.
- Les différends commerciaux de nature normative ou comportant une composante d'évaluation de la conformité sont monnaie courante. Les questions afférentes à l'étiquetage, à la traçabilité, à la reconnaissance et à l'acceptation de l'évaluation de conformité étrangère (y compris la certification) persistent à mesure que de nouveaux biens et services, des procédures d'essai novatrices, des considérations environnementales, l'activité réglementaire et la nécessité de ne pas décevoir les attentes des pays en développement interpellent les gouvernements et leurs citoyens.
- Les normes, les réglementations techniques et les procédures d'évaluation de la conformité demeurent centrales pour les discussions sur les échanges commerciaux



régionaux et internationaux, surtout dans le contexte des accords sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP) de l'OMC. Une utilisation avisée de la normalisation devrait faciliter la réduction des barrières commerciales tout en préservant la stabilité des marchés intérieurs .

Statistiques connexes :

- Depuis 1950, le volume des flux commerciaux mondiaux a augmenté de 2000 % (*MAECI – Fiches d'information – Indicateurs économiques*).
- On estime que 80 % de l'activité commerciale mondiale (une valeur monétaire annuelle de 4 billions USD) sont touchés par des normes et des réglementations techniques connexes - (*OCDE – www.oecd.org*)
- Exportations canadiennes de biens et services (2002) : 472,6 milliards \$ (*MAECI*)
- Exportations canadiennes de biens et services en pourcentage du PIB : 40,9 % (2002), en baisse contre 45,4 % (2000)– (*MAECI*)
- Principaux marchés d'exportation du Canada (part des exportations de 2002) : États-Unis (87,20 %), Japon (2,12 %), Royaume-Uni (1,12 %), Chine (1,03 %), Allemagne (0,74 %) et Mexique (0,61 %) – (*MAECI*)
- Principaux marchés d'exportation du Canada par groupe (part des exportations de 2002) : OCDE (95,7 %), APEC (93,18 %), ALÉNA (87,81 %), pays en développement et pays les moins avancés (5,38 %) et UE-15 (4,39 %) – (*MAECI*)
- Valeur annuelle moyenne des échanges parmi les provinces et les territoires du Canada : 350 milliards \$ (*Secrétariat du commerce intérieur – www.intrasec.mb.ca*)
- Emplois canadiens tributaires des exportations : 1 sur 3 (33,3 %) – (*Manufacturiers et Exportateurs du Canada*).

Questions :

- Y a-t-il des domaines et secteurs liés au commerce dans lesquels les normes et les mesures d'évaluation de la conformité pourraient avoir des effets positifs pour les exportateurs canadiens. Lesquels?
- Compte tenu de l'envergure et de la portée des échanges bilatéraux Canada-É.-U., le Canada devrait-il chercher à s'aligner plus étroitement sur les normes américaines et les organismes d'évaluation de la conformité? Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle solution? Un alignement de la normalisation hémisphérique



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

accru et continu devrait-il constituer un objectif? Faut-il mettre davantage l'accent sur la région Asie-Pacifique? Quel impact, s'il y a lieu, l'état d'avancement des négociations sur le commerce international aura-t-il (c.-à-d. les répercussions de Cancún) sur ces questions?

- Y a-t-il des secteurs nouveaux ou émergents qui exigent une attention plus soutenue des parties concernées par les normes et l'évaluation de la conformité (c.-à-d. dans le contexte de la ZLÉA)?
- Y a-t-il des enjeux commerciaux intérieurs (interprovinciaux et territoriaux) susceptibles de bénéficier de l'application des approches liées à la normalisation (par ex., mobilité de la main-d'œuvre, inspections de sécurité, etc.)?



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

INNOVATION : diversification et convergence

- L'aptitude d'un pays à faciliter, prendre en compte et, le cas échéant, réglementer les forces de la diversification et de la convergence économiques, technologiques et scientifiques demeure centrale pour son développement social et économique.
- L'évolution graduelle du Canada d'une économie de ressources à une économie axée sur la connaissance (c.-à-d. post-industrielle) se poursuit malgré la solidité apparente des secteurs économiques traditionnels.
- En dépit d'un ralentissement dans le secteur des TI, le développement de nouveaux produits et l'incorporation de nouvelles technologies dans l'économie se poursuit à un rythme rapide. Cet environnement a été rendu plus complexe par le processus de la convergence— soit la combinaison de deux ou plus technologies distinctes en une nouvelle technologie (par ex. les biotechnologies, la nanotechnologie, la biométrie, les énergies de substitution, etc.).
- En vertu de l'application de sa stratégie d'innovation, le gouvernement du Canada (conjointement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie, les groupes de consommateurs, etc.) continue de promouvoir l'innovation au travers de mécanismes divers incluant l'expansion des entreprises, l'aide à la recherche, la promotion des investissements et l'encouragement des mesures éducatives aussi bien dans les grandes entreprises que dans les petites et moyennes entreprises (PME).
- Grâce à l'élaboration des Normes nationales du Canada (NNC), à l'adoption et l'adaptation des normes internationales et à la mise en œuvre de programmes d'évaluation de la conformité adaptables, les parties prenantes du SNN continuent de soutenir des industries bien établies, de faciliter l'implantation et l'adoption de nouvelles technologies et de proposer aux organismes de réglementation des approches souples afin de se tourner vers de nouveaux biens et services.

Statistiques connexes :

- Dépenses brutes de recherche et développement (DBRD) en pourcentage du PIB canadien, 2001-2002 : 1,80 % (20,7 milliards \$) – (MAECI)
- Les industries et les universités constituent près de 90 % de toutes les dépenses de recherche et développement (R&D) au Canada – environ 70 % des dépenses d'entreprise en R&D se concentrent dans le secteur de la production, pour la plupart dans l'industrie électronique et électrique – (Industrie Canada - Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, octobre 2002)



- Le financement étranger de la R&D a augmenté de 13 % par année au cours de la période allant de 1981 à 2000, en portant la part de la R&D du Canada financée par des sources étrangères de 4 % en 1981 à 16 % en 2000 (*Industrie Canada - Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, octobre 2002*)
- Demandes de brevets déposées auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) : de 27 646 (1997-1998) à 39 657 (2000-2001) – (*OPIC, Rapport annuel 2001-2002*)
- Principales exportations de marchandises au Canada en 2002 : produits automobiles (92,8 milliards \$), machinerie & équipement (83,5 milliards \$), biens industriels (63,1 milliards \$), produits énergétiques (49,4 milliards \$), produits forestiers (38,5 milliards \$), produits de l'agriculture et de la pêche (29,7 milliards \$) et biens de consommation (14,5 milliards \$) – (*MAECI*)
- Principales exportations de services au Canada en 2002 : secteur commercial (27,9 milliards \$), industrie des voyages (16,7 milliards \$), transports (10,5 milliards \$) et gouvernement (1,4 milliard \$) – (*MAECI*)

Exemple : Biotechnologies

- Nombre d'entreprises de biotechnologies au Canada : de 282 (1997) à 307 (2001) – soit une augmentation de 40 % – (*BIOTECanada, Rapport annuel 2002*)
- « Produits et procédés » des biotechnologies sur le marché canadien : de 1 752 (1997) à 6 597 (2001) – (*BIOTECanada, Rapport annuel 2002*)
- Le nombre de demandes de brevets dans les domaines de la biotechnologie et de l'informatique a augmenté à un rythme plus rapide que dans d'autres secteurs au cours de la décennie 1990-2000 - la proportion de brevets en biotechnologie a augmenté de 4,7 % du total en 1990 à 9,6 % en 2000 (*Industrie Canada - Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, octobre 2002*)

Questions :

- Y a-t-il des industries et des technologies nouvelles et émergentes susceptibles de bénéficier d'une composante de normes et d'évaluation de la conformité?
- Comment les organismes de normalisation et d'évaluation de la conformité et les organismes de certification peuvent-ils remplir l'office de « catalyseurs de l'innovation »?
- La communauté de la normalisation canadienne entretient-elle des liens suffisamment



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

étroits avec des industries et des secteurs en expansion? Dans le cas contraire, comment les renforcer?



DÉMOGRAPHIE : vieillissement des populations, productivité et bénévolat

- Le Canada, comme beaucoup d'autres pays «occidentaux » commence à percevoir les conséquences d'une population vieillissante, d'un taux de naissances en déclin et de niveaux d'immigration statiques. Au cours des dix à vingt prochaines années, ces facteurs risquent d'entraîner une chute des niveaux de productivité.
- Considérant les tendances démographiques actuelles, la croissance de la population active au Canada subira un ralentissement et plafonnera dès 2020 – en passant d'un excédent à un déficit de main-d'œuvre. La compétition pour des employés qualifiés et des immigrants parmi les pays du G-7 est censée augmenter en conséquence.
- Les grands centres canadiens changeront de physionomie car plus de la moitié des Canadiens seront concentrés dans l'enceinte de quatre régions métropolitaines principales : Toronto (Ont.), Montréal (Qué.), Edmonton-Calgary (Alb.) et Vancouver (C.-B.) – les autres provinces et territoires canadiens enregistrant des baisses de population.
- L'impact de ces tendances démographiques ne sera pas seulement d'ordre économique mais également «social » (p. ex. demandes placées sur le réseau de la santé y compris les établissements hospitaliers et les laboratoires médicaux, demandes en matière d'infrastructures urbaines, d'établissements et d'institutions d'accueil pour personnes âgées, arrangements d'emploi et d'hébergement de soins à domicile de parents vieillissants, etc.).
- Ces tendances pourront ou non (selon les plus récentes statistiques canadiennes sur le bénévolat – voir ci-dessous) avoir un impact négatif sur les quelque 15 000 bénévoles œuvrant au service du Système national de normes.

Statistiques connexes :

- Croissance de la population canadienne : de 30,2 millions (1998) à 31,4 millions d'habitants (2002) – une augmentation de près de 3,9 % - (*Statistique Canada – <http://www.statcan.ca>*)
- Projections de la population canadienne : 34,1 millions d'habitants (2015) - 36 millions (2025) - (*Statistique Canada*)
- Population du Canada dans le groupe d'âge des 40 à 64 ans : 33,1 % (2002) - (*Statistique Canada*)
- Population canadienne âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population totale :



de 12,7 % (2001) à 16,4 % (2015) - (*Statistique Canada*)

- Population active au Canada en pourcentage de la population totale : de 61,3 % (2002) à 51,7 % (2041) – année dans laquelle on estime que la population active canadienne devra être 20 % plus productive qu'en 2002 si elle doit produire la même quantité de biens de consommation et d'équipement par adulte – (*Ralentir avec l'âge : Les répercussions inquiétantes du vieillissement de la population active sur le niveau de vie des Canadiens, Institut C.D. Howe, Mai 2003 – www.cdhowe.org*)
- Nombre d'immigrants au Canada : 254 817 (1992) – 229 091 (2002) – moyenne (1992-2002) : 223 003 – (*Citoyenneté et Immigration Canada*)
- La population canadienne change – elle augmente dans un certain nombre de provinces (1996-2001) : Québec – 1,4 %, Ontario – 6,1 %, Alberta – 10,3 % et Colombie-Britannique – 4,9 % - (*Statistique Canada*)
- Population urbaine canadienne en pourcentage de la population totale – tendances : 75,6 % (1975), 78,9 % (2001), 81,9 % (2015) – (*Statistique Canada*)
- Temps consacré au bénévolat au Canada (2001) : du seuil inférieur de 130 heures par année pour les personnes de 15 à 24 ans, au seuil supérieur de 269 heures par an pour les personnes âgées de 65 ans et plus – (*Le bénévolat au Canada - <http://www.volunteer.ca>*)

Questions :

- Y a-t-il d'autres secteurs dans lesquels les normes et les procédures d'évaluation de la conformité peuvent aider à atténuer les tendances démographiques négatives (par ex. faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, reconnaître les titres de compétence, progrès de l'innovation pour préserver les seuils de productivité, etc.)?
- Le SNN est-il prêt à faire face à une baisse éventuelle du nombre de bénévoles engagés dans le domaine de la normalisation? Compte tenu de ces tendances, comment le Canada pourra-t-il préserver une forte présence sur le plan international (et un degré élevé de confiance correspondant sur les produits de nos activités de normalisation internationales)? Une réorientation et un recentrage des priorités canadiennes en matière de normalisation sont-ils requis pour optimiser des ressources humaines limitées? Quel dynamisme sera-t-il requis en vue du recrutement de personnels bénévoles permettant de répondre à la demande dans le domaine de la normalisation au Canada? Devra-t-on compter sur un nombre accru de bénévoles retraités?
- Doit-on élaborer des normes et des procédures d'évaluation de la conformité supplémentaires ou des partenariats à l'appui des activités économiques et sociales



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

conçues pour prendre soin d'une population vieillissante (par ex., maisons de retraite, auxiliaires familiales et sociales, aides-soignantes à domicile)? Faudra-t-il prévoir des arrangements avec des organismes tels que la Continuing Care Accreditation Commission (CCAC) ou la Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF)?

- Faut-il prévoir des groupements et des activités semblables au Groupe de travail ISO/COPOLCO sur les besoins des personnes âgées et atteintes d'une incapacité (voir également le Guide ISO/CEI 71 - *Principes directeurs dans la normalisation pour répondre aux besoins des personnes plus âgées et celles ayant des incapacités*) afin de traiter des questions liées à l'évolution démographique?
- Parmi les activités de normalisation et d'évaluation de la conformité, doit-on examiner les questions liées aux infrastructures urbaines en expansion? Doit-il y avoir une composante régionale ou métropolitaine afin d'assigner des priorités aux activités de normalisation?



PAYS EN DÉVELOPPEMENT : engagement et inclusion

- Les besoins et les exigences des pays en développement (PED) et des pays moins avancés (PMA) appellent un ample éventail d'interventions allant de la satisfaction des nécessités les plus fondamentales de la vie à la création de systèmes de normalisation fonctionnels aptes à faciliter la participation aux échanges et au commerce mondial. Des considérations sur ce qui constitue une assistance « appropriée » demeurent cruciales pour toutes les discussions au sujet du développement.
- L'engagement et l'inclusion des PED et des PMA sont devenus une composante clé dans les accords multilatéraux du commerce (par ex. la négociation de Doha pour le développement de l'OMC) et ont inspiré d'autres initiatives tel que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).
- Dans la perspective des PED et des PMA, certains des avantages associés à l'utilisation des normes internationales et des procédures d'évaluation de la conformité comprennent la référence à des documents et des procédures préexistants (afin d'éviter tout double emploi), au transfert de technologies (produits et procédés) vers les PMA, à la rédaction de documents acceptés à l'échelle internationale et à des critères d'évaluation comme fondement de toute réglementation en matière de sécurité du public et comme assise solide en vue de la participation aux marchés régionaux et internationaux.
- Un grand nombre d'organismes de normalisation internationale majeurs (par ex., ISO, CEI, ILAC, IAF, organismes régionaux affiliés, etc.) ont intensifié leurs efforts visant à rendre leurs organisations et leurs arrangements respectifs plus accessibles aux pays en développement (par ex., arrangements d'adhésion souples, utilisation accrue des TI pour faciliter la participation à l'élaboration des normes et la disponibilité des documents de référence, les activités de jumelage de la présidence des comités techniques, la création de bases de données contenant des occasions d'assistance liée à la normalisation, des sondages pour définir les domaines prioritaires de l'aide aux pays en développement, etc.).
- Depuis la remise en fonction du CCC/DEVCO, le CCN a été très actif dans ce domaine. Le CCC/DEVCO a cherché à établir des relations stratégiques avec les principaux acteurs de l'aide canadienne au développement et du commerce international (entre autres, l'ACDI, le MAECI), il a participé aux travaux de l'ISO/DEVCO (par ex., contributions au fonds en fiducie de l'ISO/DEVCO, parrainage du déplacement du délégué du GT, etc.) et a coordonné également plusieurs sessions d'information et de formation concernant la normalisation bilatérale (par ex., délégations de visiteurs, assistance TI, etc.).



Statistiques connexes :

- Selon le Rapport mondial sur le développement humain 2003 publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), plus de 1,2 milliard de personnes survivent avec moins de 1 \$ par jour – et la plupart n’ont pas accès aux services de santé essentiels et à une eau potable salubre (*Rapport mondial sur le développement humain 2003 du PNUD*- <http://www.undp.org/hdr2003>).
- Près de 800 millions de personnes (soit 15 % de la population du globe) souffrent d’une faim chronique (*Rapport mondial sur le développement humain 2003 du PNUD*).
- Activités d’assistance technique et de coopération du CCN dans le domaine des obstacles techniques au commerce (OTC) – dix-huit (18) projets – (*Organisation mondiale du commerce 2003, G/TBT/W/202*)

Exemple : Afrique subsaharienne (chiffres de 2001) – (Base de données WDI – Indicateurs clés - <http://www.worldbank.org/data>)

- Population : 674 millions d’habitants.
- Espérance de vie : 46 ans (79 ans au Canada).
- Pas d’accès aux soins de santé : 200 millions / Pas d’accès à une eau potable salubre : 250 millions.
- Personnes vivant avec le VIH/sida : 29,4 millions.
- Ordinateurs personnels (PC) par 1 000 habitants : 9,9.
- Abonnés au téléphone fixe ou mobile par 1 000 habitants : de 14 (1998) à 41 (2001)

Questions :

- Le Rapport mondial sur le développement humain 2003 du PNUD présente six groupes de mesures politiques qui peuvent aider les pays en développement à surmonter les contraintes structurelles :
 1. Investir à temps et de façon ambitieuse dans l’éducation de base et la santé.
 2. Augmenter la productivité des petits exploitants dans les milieux défavorables.
 3. Améliorer les infrastructures essentielles (par ex., réseaux routiers, ports, électricité, communications, etc.) afin de faire baisser les coûts et de



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

surmonter les obstacles géographiques.

4. Se doter de politiques de développement industriel diversifiées (c.-à-d. stimuler l'initiative privée, les rôles des PME, réduire la dépendance des industries primaires, etc.).
 5. Promouvoir la gouvernance démocratique et les droits humains.
 6. Miser sur la viabilité de l'environnement et une gestion urbaine avisée afin d'induire des améliorations du développement à long terme.
- Ces groupes de mesures politiques peuvent-ils aider à orienter les activités de normalisation du Canada pertinentes? Y a-t-il d'autres domaines ou secteurs dans lesquels la normalisation peut s'appliquer à l'avantage des PED et des PMA?
 - Le Canada doit-il poursuivre une approche hémisphérique (c.-à-d. des axes d'action) concernant l'aide prêtée en matière de normalisation aux PED et aux PMA ou ne faire plutôt aucune restriction géographique? Les activités d'aide liées à la normalisation offrent-elles différentes formes d'assistance pour les PED par opposition aux PMA?
 - Y a-t-il des occasions de partenariat supplémentaires dans le contexte canadien qui pourraient faire progresser les objectifs du CCC/DEVCO et de l'ISO/DEVCO?



DÉVELOPPEMENT DURABLE : citoyenneté, économie et environnement

- « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » – Commission mondiale de l’environnement et du développement (Commission Brundtland), 1987.
- Afin d’assurer que les Canadiens continueront de jouir d’un environnement sain et d’une économie vigoureuse, les citoyens, les décideurs, les grandes institutions gouvernementales et les petites entreprises doivent s’appuyer sur la notion centrale de développement durable (DD) dans laquelle une même stratégie, une même politique ou un même programme doit simultanément viser des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.
- La volonté et l’habileté de forger des partenariats sont cruciales pour le succès des initiatives liées au DD. Le système national de normes est bien positionné pour mettre à contribution les partenariats existants et pour en établir des nouveaux sur des bases novatrices qui peuvent incorporer les outils de la normalisation en vue de l’atteinte des objectifs du DD.

Statistiques connexes :

- Pourcentage des terres (921,5 millions d’hectares, au total) recouvertes de forêt : 26,5% (1990) – 26,5% (2000) – (*Ressources naturelles Canada – Inventaire forestier national du Canada* - http://www.pfc.forestry.ca/monitoring/inventory/facts/facts_f.html)
- Forêt boréale et tempérée du Canada : 417,6 millions d’hectares / forêts aménagées – 119 millions d’hectares – (*Ressources naturelles Canada – Inventaire forestier national du Canada*)
- Émissions canadiennes de gaz carbonique (CO₂) par tête d’habitant (tonnes métriques) : 15,4 (1990) – 14,4 (1999) - Parmi les principaux pays industrialisés, seulement les États-Unis et l’Australie ont produit plus de gaz carbonique par habitant que le Canada – (*Environnement Canada – Changement climatique* - <http://www.ec.gc.ca/climate/home-f.html>)
- Le Canada détient 20 % de toute l’eau douce du monde - (*Environnement Canada - Eau douce – Faits intéressants* - http://www.ec.gc.ca/water/fr/f_quickfacts.htm)
- La production d’hydroélectricité répond à près des deux tiers de la demande nationale d’électricité - Jusqu’à présent, le Canada n’exploite qu’environ 40 % de son potentiel hydroélectrique - (*Environnement Canada - Eau douce*)



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

- Il faut environ 10 litres d'eau pour fabriquer un litre d'essence. (*Environnement Canada - Eau douce*)
- Il faut environ 295 000 litres d'eau pour fabriquer 910 kilos de papier. (*Environnement Canada - Eau douce*)
- Il faut environ 86 300 litres d'eau pour raffiner 910 kilos d'acier. (*Environnement Canada - Eau douce*)
- Les Canadiens produisent 22 millions de tonnes de déchets par an (2 à 2,5 kg de déchets par personne/jour) – (*Environnement Canada*)

Questions :

- Est-il nécessaire d'élaborer une composante/politique/approche en matière de développement durable pour le SNN? En cas affirmatif, quels types d'idées/concepts/contenus faut-il inclure dans les initiatives de normalisation?
- Les partenaires du CCN et du SNN entretiennent-ils une coopération étroite avec les organisations (par ex., les ministères gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, l'industrie privée, etc.) et les initiatives (p. ex., Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie - TRNEE) en faveur du développement durable?
- Les avantages des normes du système de management qualité (par ex., ISO 9000 et 14000) reçoivent-ils plus d'attention dans un contexte de DD? Fournissent-ils un argument efficace contre ces intérêts qui mettent en doute l'utilité et(ou) l'applicabilité des normes sur le système de management?
- Les organismes de normalisations internationaux et leurs produits respectifs deviennent-ils plus « proactifs » dans une perspective de développement durable (c.-à-d. des normes et procédures d'évaluation de la conformité entraînant moins d'impacts environnementaux négatifs) que ce n'est le cas présentement?



NORMES ET ÉVALUATIONS DE LA CONFORMITÉ : coopération et concurrence

- En réponse aux demandes multiples des marchés mondiaux, aux préoccupations exprimées par les personnes intéressées, aux aspirations des consommateurs et des pays en développement, les organismes d'élaboration des normes (ISO, CEI, etc.) ont élargi leur gamme de produits (par ex., spécifications et rapports techniques et spécifications à disposition du public (PAS)) et les liaisons pour répondre aux besoins changeants de la communauté des normes (par ex. aide aux PED, révision de documents et rationalisation, etc.).
- À l'échelon national, les ressources (humaines et financières) consacrées et mises à disposition à l'élaboration des normes ont diminué. Des solutions possibles sont envisagées dans un contexte canadien (par l'entremise du Groupe d'études sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes (GE-MFNPEN)).
- En raison des fardeaux administratifs importants et d'une efficacité limitée, les accords de reconnaissance mutuelle (ARM) multisectoriels de gouvernement à gouvernement ont perdu de leur attrait en tant qu'instruments de promotion de l'acceptation des résultats d'une évaluation de la conformité obligatoire. Des ARM touchant à un seul secteur (par ex., la Commission interaméricaine des télécommunications - ARM CITEL) et les schémas sectoriels (par ex. Système IECEE CB) ont connu un meilleur succès et ont été acceptés plus volontiers.
- Les Accords multilatéraux (AML) basés sur l'accréditation ont une portée plus étendue, des membres participants plus nombreux et de meilleurs niveaux d'acceptation (par ex. ILAC, IAF, PAC, APLAC, EA, etc.). Le dialogue concernant une intégration plus étroite et une union possible des organismes principaux ont également été évoqués (par ex. IAF et ILAC).
- De nombreux intervenants continuent de promouvoir des variantes de l'approche 1-1-1 (par ex., une norme – un essai – acceptés partout dans le monde/ une norme– une accréditation – acceptées partout dans le monde, etc.). Certaines entreprises et des sociétés internationales ont pris des mesures pour rationaliser et réduire le nombre total des accréditations .
- De nouveaux systèmes d'évaluation de la conformité (par ex., le Forest Stewardship Council (FSC), la Pan European Forest Certification (PEFC), l'International Social and Environmental Accreditation and Labeling Alliance (ISEAL), etc.) ont continué à s'agrandir en portée et en acceptation – ce qui a posé la question de l'harmonisation et de la coopération avec les systèmes et schémas précédents, de la reconnaissance



réglementaire et a ajouté à la confusion des consommateurs.

- Le CCN a lancé de nouveaux programmes d'accréditation afin de répondre aux demandes variables et aux exigences des parties prenantes du SNN. L'engagement réglementaire et les approches de partenariat demeurent des éléments importants qu'il convient de prendre en considération.

Statistiques connexes :

- Normes internationales et documents normatifs publiés (2002) – ISO : 889, CEI : 544 – (www.iso.ch / www.iec.ch)
- Augmentation totale des accréditations accordées par le CCN, de 328 (2001-2002) à 363 (2002-2003) - (www.scc.ca)
- De 2000 à 2003 : en moyenne, 68 % des Normes nationales du Canada étaient des adoptions/adaptations de normes internationales - (*Rapport annuel 2003 du CCN - Ébauche*)
- Le nombre de certificats ISO 9000 délivrés au Canada a augmenté, passant de 1 397 (déc. 1995) à 11 635 (déc. 2001) - (*Sondage ISO des certificats ISO 9000 & ISO 14000 – Onzième cycle - www.iso.ch*)
- Le nombre de certificats ISO 14000 délivrés au Canada a augmenté, passant de 7 (déc. 1996) à 801 (déc. 2001) – (*Sondage ISO des certificats ISO 9000 & ISO 14000*)

Questions :

- Y a-t-il des secteurs existants ou nouveaux dans lesquels l'activité de normalisation et d'évaluation de la conformité augmenteront très probablement (par ex., sécurité alimentaire et salubrité de l'eau, certification de personnes, traçabilité de produits, énergies de substitution et conservation énergétique, qualité et applications de la gestion environnementales, santé et sécurité au travail, responsabilité sociale des entreprises, etc.). Lesquels?
- Dans le sillage des développements internationaux récents, les organismes de normalisation et d'évaluation de la conformité devraient-ils continuer d'explorer les applications de la normalisation dans un contexte de sécurité (par ex., normes de sécurités de transport, biométrie, travail d'intervention d'urgence, travaux du CT-ISO 223– Défense civile, etc.)?
- Quels sont quelques-uns des messages clés et des activités susceptibles d'augmenter la compréhension des réglementations et la participation au fonctionnement du SNN?



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION : sécurité et souplesse

- De nombreux commentateurs ont fait remarquer que la réforme de la réglementation peut s'avérer efficace en stimulant la performance sectorielle, en améliorant l'efficacité économique, l'innovation et la croissance, en augmentant le choix des et le bien-être des consommateurs et l'efficacité gouvernementale dans le maintien de normes élevées de protection de l'environnement et du consommateur et de sécurité
- Comme il est dit sur le site Web du Bureau du Conseil privé (BCP) «La tâche des organismes de réglementation consiste à peser le pour et le contre des diverses solutions possibles à toute situation qui demande une intervention gouvernementale et à recommander la prise d'un règlement dans les cas où il s'agit de la meilleure solution possible. Une approche équilibrée s'impose pour composer avec les diverses priorités telles que la sécurité et la santé publiques, la protection de l'environnement, le développement durable, l'efficacité et le rendement économiques, la cohésion nationale et les obligations internationales ».

Dans un récent Rapport de l'examen de la réforme de la réglementation publié en novembre 2002, l'OCDE concluait que :

Le Canada est présenté comme un innovateur dynamique dans les différents aspects de l'exercice de la fonction réglementaire.

- Sa conception de la réglementation est ouverte et les bonnes idées provenant d'autres pays sont reprises.
- L'efficacité de sa politique et de sa pratique réglementaires, par exemple les études d'impact de la réglementation, se traduit par un cadre réglementaire plus axé sur le marché et plus transparent.
- La gestion de la qualité de la réglementation imprègne l'élaboration de l'action publique comme peut-être dans aucun autre pays de l'OCDE.
- De plus, le Canada a joué un rôle pilote dans le dialogue qui a débouché au milieu des années 90 sur les principes de gestion de la réglementation proposés par l'OCDE, et il reste à la pointe de l'évolution de la réglementation.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont engagés également dans différentes activités de réforme de la réglementation. Voici quelques-unes de ces activités :

- *Le Discours du Trône du GdC 2002 - Le Canada que l'on veut - Plan de*



réglementation intelligente – inclut l'élaboration d'un accord de cadre réglementaires avec les États-Unis et la création du Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente (CCER) - Ce comité, dont les membres proviennent de différents secteurs, y compris le milieu des affaires, les organisations non gouvernementales et les institutions universitaires, examinera et recommandera les domaines dans lesquels le gouvernement peut redéfinir son approche réglementaire afin de créer et de préserver les avantages économiques canadiens, tout en protégeant l'intérêt public.

- L'initiative de réforme de la réglementation en Saskatchewan vise à remplir l'engagement du gouvernement provincial de réduire le nombre des réglementations de 25 pour cent d'ici à 2006.
 - La Commission de réduction des formalités administratives de l'Ontario a proposé au Conseil des ministres des mesures politiques et réglementaires qui touchent les entreprises et les institutions et intervient en faveur des entreprises, des organismes et des membres du public qui recherchent une assistance dans leurs démêlés avec l'appareil bureaucratique.
 - Le gouvernement de la Colombie-Britannique par la voie du ministère de la concurrence, de la science et de l'Office de la déréglementation des entreprises (Ministry of Competition, Science and Enterprise Deregulation Office) se propose de tenir l'engagement dit de la « Nouvelle ère » pour réduire la lourdeur de la bureaucratie et les réglementations d'un tiers en trois ans.
- Bien que beaucoup de progrès aient été accomplis pour encourager l'utilisation réglementaire du SNN, les efforts se poursuivent pour accroître le « confort » réglementaire du système de normalisation volontaire.

Statistiques connexes :

- Principales réserves soulevées par les investisseurs étrangers clés au Canada : environnement réglementaire (31 %), fiscalité et mesures incitatives (19 %) et questions frontalières (12 %) - (*Policy Advocacy Report, Partenaires pour l'investissement au Canada, mars 2003*)
- Au total, le nombre des réglementations fédérales canadiennes (2002) est estimé à 3 274– (*Rapport du GE-MFNPEN,, Mai 2003*)
- Le nombre total des normes citées dans les réglementations fédérales (2002) est estimé à 1 525 - (*CCN RéguVision -http://www.scc.ca/fr/news_events/subscriptions/regwatch.shtm*)
- Normes citées dans les lois et règlements fédéraux des quatre organismes d'élaboration de normes canadiens (CSA, ULC, ONGC et BNQ) : 309 (2 0%) - (*Rapport du GE-MFNPEN,, Mai 2003*)



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

- Normes non-canadiennes citées dans les réglementations fédérales : 438 normes américaines (29 %) et 275 normes internationales (18 %) - (*Rapport du GE-MFNPEN, Mai 2003*)

Questions :

- Dans un climat de réforme de la réglementation et de recherche de voies et moyens novateurs et efficaces de réglementer, est-ce que l'utilisation de normes (nationales et internationales) et des procédures d'évaluation de la conformité par les organismes canadiens de réglementation (aux paliers fédéral, provincial, territorial et municipal) représente un champ d'expansion potentiel? Comment les partenaires du SNN peuvent-ils mettre pleinement en valeur le lien normalisation-réglementation?
- Par quels moyens les maîtres d'œuvre de la normalisation dépassent-ils les hésitations et l'aversion à l'égard de certaines normes et procédures d'évaluation de la conformité? Comment les intervenants dans les domaines de l'élaboration des politiques, de la surveillance technique et de l'exécution de la réglementation peuvent-ils collaborer plus efficacement?
- Les partenaires du SNN seront-ils en mesure de répondre au Rapport final du Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente (CCERI) attendu vers le milieu ou la fin de 2004?
- Quelles sont les autres sphères de réglementation dans lesquelles la normalisation (élaboration des normes, évaluation de la conformité et/ou accréditation) peut conforter les objectifs réglementaires?



ENGAGEMENT DES CITOYENS : information et confiance

- Dans le prolongement de plusieurs crises (par ex., scandales financiers, maladies infectieuses, carences sécuritaires, etc.), la confiance du public dans les grandes entreprises et les institutions politiques a baissé tandis que, simultanément, les citoyens et les consommateurs tentent de se familiariser avec une myriade de nouveaux produits (par ex., TI, OGM, etc.), services (commerce en ligne, sociétés internationales et multinationales, etc.) et approches (rationalisation réglementaire, privatisation, mégafusions, etc.).
- À la faveur des technologies de la communication modernes, les gouvernements et les entreprises sont en mesure de fournir aux citoyens et aux consommateurs un accès virtuellement immédiat à de grandes quantités d'informations détaillées et d'offrir de nombreux services sur l'Internet. Bien que loué par beaucoup, cet environnement a contribué également à un type de sursaturation informationnelle et entraîne un certain nombre de complications, y compris des réclamations sur des produits et services concurrentiels et des inquiétudes au sujet du caractère privé des données personnelles et de leur protection, du vol d'identité, etc.
- Les débats entourant les variations de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) sont devenus plus fréquents. Un récent document d'information du Conseil du CCN a résumé le concept de RSE comme suit (trad. libre) :

« Bien qu'il n'y ait pas de définition unique et faisant autorité de ce qu'on entend par responsabilité sociale des entreprises (ci-après RSE), celles qui sont repérables font toutes référence au concept d'un triple enjeu. Ce triple enjeu élargi le cadre mesurant la performance de l'entreprise par-delà les paramètres traditionnels de l'économie et de l'environnement afin d'y inclure la dimension sociale. « Dimension sociale » désigne des réalités telles que la prise de décision d'affaires et ses liens avec des valeurs éthiques, la conformité aux instruments juridiques et le respect des personnes, des collectivités et de l'environnement. » La RSE est un ensemble complet de politiques, pratiques et programmes intégrés à toutes les activités de l'entreprise et aux processus de prise de décision qui étaient ce paramètre social. Aussi bien le terme utilisé pour cerner le concept de RSE et la définition exacte utilisée pour l'exprimer est destinée à évoluer avec le temps.

- Les relations parmi les institutions du gouvernement, l'industrie privée et les groupes de la société civile demeurent une composante importante de la gouvernance moderne. Dans la perspective de la normalisation, les institutions et les partenaires



qui composent le SNN fournissent un environnement unique propice au dialogue et à l'action dans de nombreux domaines thématiques.

Statistiques connexes :

- Les grandes priorités à long terme auxquelles le Canada fait face, selon l'Enquête de Communications Canada 2003 : soins de santé, éducation, pauvreté des enfants et économie – (*Enquête sur les communications, Automne 2003* – www.communication.gc.ca/survey)
- Les intervenants les plus influents pour donner forme au débat sur la RSE : conseils d'administration et p.d.g. (48,4 %), consommateurs (40,5 %), ONG (38 %), gouvernements nationaux (32 %) – (*CSR Magazine in Europe, juin 2003* - <http://www.csreurope.org>)
- La première source des plaintes des consommateurs en 2001 : le vol d'identité (42 %) – (*U.S. Federal Trade Commission*)

Questions :

- Y a-t-il des activités supplémentaires que les partenaires du SNN peuvent entreprendre pour favoriser l'engagement des citoyens et la participation aux processus de normalisation?
- Y a-t-il des façons plus efficaces et novatrices de présenter et(ou) d'offrir des renseignements en matière de normalisation à des interlocuteurs et des clients courants et nouveaux?
- Est-ce que la composition actuelle des comités consultatifs du CCN reflète réellement les exigences et la physionomie du SNN? Y a-t-il des domaines, des secteurs et des groupes qu'il convient d'inclure?
- Y a-t-il d'autres questions intéressant la « société civile » que le SNN est outillé pour traiter?